

Bibliothèque numérique

medic@

**Million, Prosper. Eloge de François  
Poyet médecin à Feurs**

*Saint-Etienne, Impr. de J. Pichon, 1867.*  
Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x25x20>

%

ELOGE DU DOCTEUR F. POYET,

MEDECIN A FEURS.



*Du même auteur:*

---

Recherches sur les causes et le traitement de la phthisie pulmonaire. — Thèse inaugarale. Paris. 1846.

Mémoire sur une épidémie de fièvre lente nerveuse. — Saint-Etienne. 1861.

Mémoire sur une épidémie de rougeole. — St-Etienne. 1865.

De l'insertion du placenta sur le col de la matrice. — Saint-Etienne. 1866.

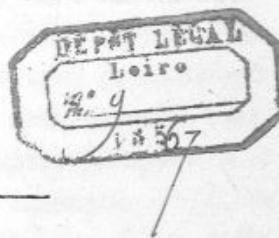


# ELOGE DE FRANÇOIS POYET,

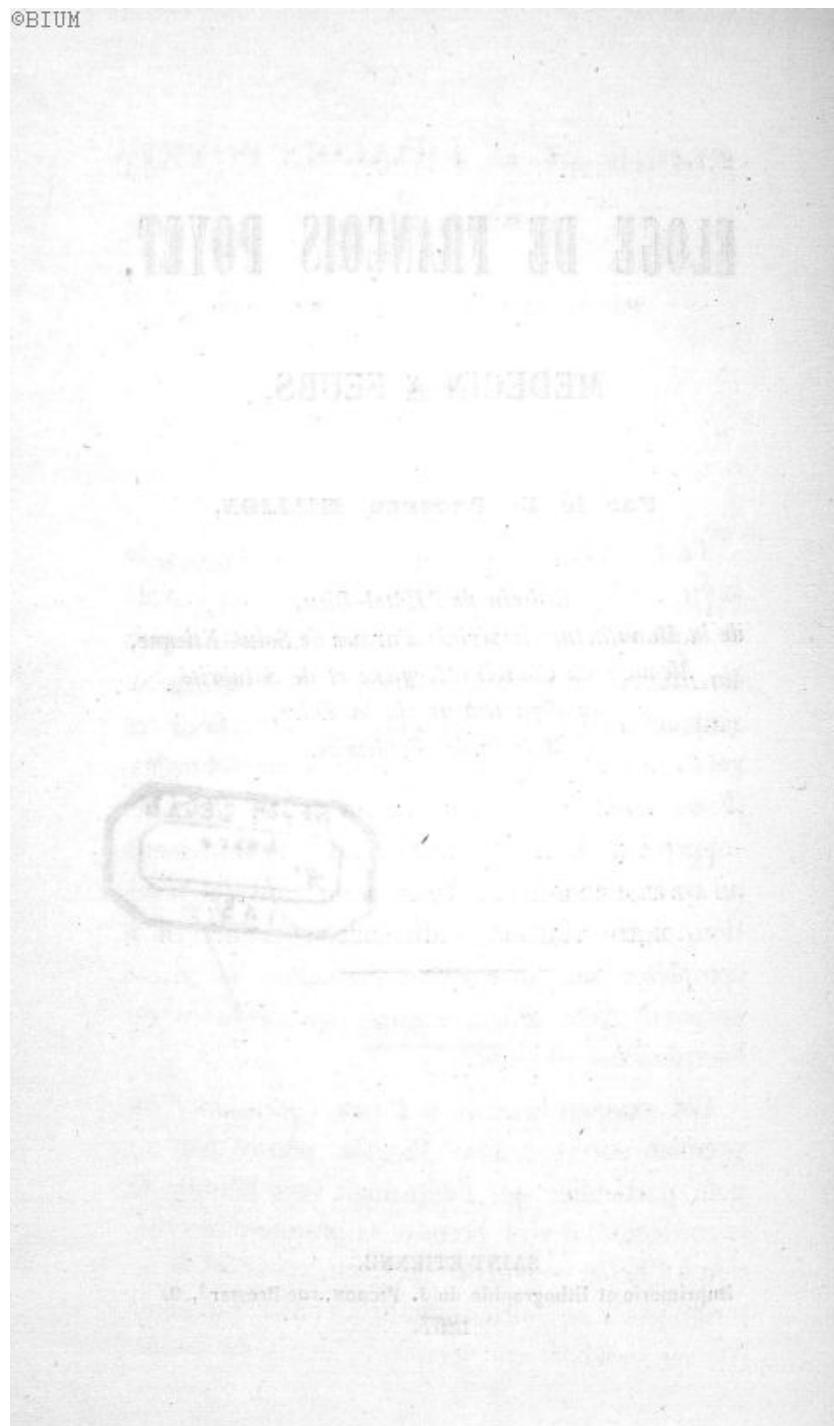
MEDECIN A FEURS,

Par le Dr PROSPER MILLION,

*Médecin de l'Hôtel-Dieu,  
de la Manufacture impériale d'armes de Saint-Etienne,  
Membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité  
du département de la Loire,  
Médecin des Epidémies.*



SAINT-ETIENNE,  
Imprimerie et lithographie de J. PICHON, rue Brossard, 9.  
1867.



**ELOGE DU DR FRANÇOIS POYET,***Médecin à Feurs,***Par le docteur Prosper MILLION.**

François Poyet, dont notre Société déplore la perte récente, était né à Saint-Germain-Laval ; il appartenait à une honnête famille depuis longtemps fixée dans le Forez. On l'envoya au petit séminaire de Saint-Jodard pour y faire ses premières études, et, après les avoir achevées, il se rendit à Neuville-sur-Saône, petite ville rapprochée de Lyon, avec le titre de professeur au collège communal. Dans cette nouvelle position, notre collègue s'attachait à fortifier et à compléter son instruction classique, et il se préparait avec ardeur à subir les épreuves du baccalauréat es-lettres.

Cet examen fournit à Poyet l'occasion d'un premier succès public. Bientôt, poussé par un goût particulier qui l'entraînait vers l'étude de la médecine, il vint prendre sa première inscription à l'Ecole secondaire de Lyon, en 1839. Il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement par son assiduité au travail, et gagna de bonne

heure la bienveillance de ses professeurs, et, en particulier, celle de M. Sénac, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur de pathologie interne et directeur de l'Ecole de Médecine. En 1840, il était déjà attaché aux services cliniques de l'Hôtel-Dieu, et se formait à la pratique de la petite chirurgie. Au mois de mai 1841, le concours de l'internat lui ouvrit les portes de l'hospice de l'Antiquaille. Le 15 novembre de la même année, la place de chirurgien interne des hôpitaux de la Charité et de l'Hôtel-Dieu lui fut acquise, dans un nouveau concours, où il fut nommé le cinquième sur 55 compétiteurs. A trois reprises différentes, on lui décerna les grands prix de l'Ecole de Médecine, aux examens de 1841, 1842 et 1845. Enfin, on lui confia, en 1844, les fonctions de préparateur d'anatomie pathologique à l'Hôtel-Dieu, et quelques années après, celles de prosecteur de l'Ecole de Médecine.

Tous les élèves de cette époque pourront témoigner de la bienveillance et des égards qu'il apportait dans leurs rapports communs; de sa bonté et de ses prévenances pour les étudiants de première année, du véritable bonheur qu'il éprouvait à leur être utile; enfin, du zèle, de l'exacititude qu'il déployait dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, et de son habileté dans les dissections et les préparations anatomiques.

Ces différents succès, notre confrère les devait à des études approfondies, à des veillées opiniâtres, à une heureuse disposition d'esprit et de caractère. Ses condisciples applaudirent toujours aux distinctions qui lui furent accordées. On ne les regarda jamais comme le prix de la faveur et des recommandations, mais comme une récompense légitime de son travail, comme un exemple de noble émulation et d'encouragement proposé à ceux qui voulaient marcher sur ses traces.

Pendant toute la durée de son internat, soit à l'hospice de l'Antiquaille, soit à l'Hôtel-Dieu, Poyet, durant cinq années consécutives, ne se démentit pas un seul instant de ses habitudes laborieuses. Il s'adonna à la pratique de la médecine nosocomiale avec une ardeur toute nouvelle ; il se fit toujours remarquer de ses chefs comme de ses collègues, par un tact médical privilégié, par des aptitudes spéciales dans lesquelles le médecin révèle, de bonne heure, une justesse précieuse pour le diagnostic et pour le pronostic des maladies différentes qui se présentent à son observation.

C'est à cette époque que Poyet fit le choix du sujet de sa thèse, qu'il en conçut le plan, qu'il en recueillit les matériaux dans le service du docteur Roy, alors doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu. C'était, du reste, un usage généralement suivi, dans les hôpitaux de Lyon, que les internes, pendant la durée de leur stage, préparaient un travail de

longue haleine qui, plus tard, leur servait à la fois de dissertation inaugurale et constituait un témoignage authentique de gratitude et de déférence pour les professeurs et les chefs de service qui les avaient dirigés dans leurs études et encouragés par leurs conseils.

Son attention s'était portée de préférence sur une maladie très-fréquente dans nos climats, et dont le traitement était un sujet d'études attrayant en raison de l'occasion qu'elle présentait pour comparer entre elles des méthodes nombreuses, variées et souvent diamétralement opposées les unes aux autres. Je veux parler de la pleuro-pneumonie aigüe.

La polémique était des plus ardentes à cette époque du réveil de la thérapeutique. Le professeur Bouillaud soulevait les récriminations les plus virulentes dans les camps les plus opposés de la pratique et de l'école, en exagérant la part légitime qui pouvait être attribuée à la médication antiphlogistique, dans le traitement de la fluxion de poitrine et en réduisant cette appréciation à une question de poids et de mesure. C'était la méthode des saignées coup sur coup. Car on désignait ainsi cette pratique qui n'était, en réalité, qu'une formule numérique, une détermination fixe, pondérable et mathématique en présence de la maladie, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus variable, de moins uniforme et de moins saisissable par les procédés exclusifs d'investigation physique.

La thèse de Poyet est le premier travail qu'il ait livré à la publicité. C'est une dissertation sévère, concise et très-correcte qui sera consultée avec avantage par tous ceux qui feront des recherches sur la pneumonie. Peu d'entre vous ont eu l'occasion de la lire ou de se la procurer; mais je tiens à y suppléer et à vous en faire apprécier la substance.

Cette thèse est intitulée : *Du traitement de la pneumonie aigüe*; elle a été soutenue à la Faculté de Paris, le 15 janvier 1847. Poyet expose avec beaucoup de convenance, que, même après la savante monographie de M. Grisolle dont la publication était encore récente, la médecine n'a pas dit son dernier mot sur le traitement de la pneumonie. Il a choisi ce sujet par suite des observations pleines d'intérêt et d'utilité pratique qu'il a eues occasion de recueillir sous les auspices de M. Roy. Il donne un aperçu très-succinct du traitement général de la maladie, des moyens hygiéniques et diététiques dont il dispose, puis il passe au traitement spécial.

Il jette un coup d'œil rapide sur les diverses méthodes de traitement qu'il énumère successivement..... Ce sont : 1<sup>o</sup> la méthode expectante ; 2<sup>o</sup> la méthode révulsive ; 3<sup>o</sup> la méthode altérante ; 4<sup>o</sup> la méthode évacuante ; 5<sup>o</sup> la méthode tonique ; 6<sup>o</sup> la méthode des évacuations sanguines ; 7<sup>o</sup> la méthode de Rasori ; 8<sup>o</sup> la méthode mixte.

Ces différentes divisions sont exposées avec beaucoup de clarté ; mais elles ne sont qu'ébauchées..... à l'exception de ce qui concerne les évacuations sanguines, où Poyet nous fait connaître l'histoire de la médication antiphlogistique dans la pneumonie, l'opinion des anciens et des modernes sur cette pratique..... les indications et les contre-indications qu'elle rencontre. Il se range ici à l'opinion de Chomel et aux principes que ce professeur a exposés dans le dernier dictionnaire des sciences médicales.

Enfin, il établit en quoi consiste la médication antiphlogistique des auteurs et la pratique jugulante de M. Bouillaud. Il entre aussi dans quelques détails à propos de la médication stibiée préconisée par Rasori qui lui a donné son nom ; puis entr'autres par Richter et, récemment, par M. Grisolle qui a donné une statistique de 154 observations, dans laquelle on a obtenu 120 guérisons. Poyet consacre ensuite son attention à la méthode mixte adoptée par Laennec, par Récamier, Chomel, Rostan, etc., et dans laquelle ces auteurs commencent par saigner les malades pour les préparer à l'action de divers contro-stimulants.... le tartre stibié, le kermès, la digitale, l'acide cyanhydrique, l'eau de laurier cerise, l'eau cohobée, etc., dont l'action est plus manifeste en raison de leur absorption qui devient plus active.

L'auteur passe ensuite au sujet de prédilection

de sa thèse et au médicament qui lui en avait fourni l'occasion, l'oxide blanc d'antimoine. Ce moyen, Poyet nous le rappelle, avait été expérimenté avec succès et dans un grand nombre de cas, par Récamier et par M. Troussseau. Ces médecins l'avaient employé chez les enfants, en 1831 et 1832. Puis vint l'époque du choléra, et la crainte de fournir une nouvelle cause d'irritation aux affections gastro-intestinales, fit abandonner le médicament qui tomba de la sorte dans l'oubli, pendant plusieurs années.

C'est le docteur Roy, le premier à Lyon, qui, à son entrée à l'Hôtel-Dieu, remit en pratique l'emploi de ce remède. L'oxide blanc, dont il se servait, est le protoxyde insoluble d'antimoine, et ne doit pas être confondu avec l'antimoine diaphorétique lavé. On le préparait en traitant une solution concentrée d'émétique par de l'ammoniaque liquide. Le précipité blanc insoluble, que l'on obtenait, était desséché et servait aux expériences.

Les résultats obtenus par le docteur Roy, et qui sont consignés dans la thèse de Poyet, sont réellement remarquables. Sur 198 malades, on n'avait eu à déplorer que 15 décès; — soit un quinzième. Mais Poyet nous fait observer que deux de ces malades, arrivés à l'Hôtel-Dieu dans un état désespéré, ont succombé le lendemain de leur entrée à l'hôpital, sans avoir subi l'influence du

traitement, ce qui réduit le nombre des morts à 11; soit 1/18.

Parmi les malades décédés, nous en trouvons trois atteints de pneumonies typhoïdes, et un de ceux-ci présentait en outre une pleuro-pneumonie double..... Trois autres malades ont succombé à des pneumonies doubles, et l'une d'elles était compliquée de délire. Parmi les cinq derniers, se trouve un homme de 58 ans, chez lequel on trouva une pneumonie de la base dans un poumon dont le sommet était envahi par les tubercules..... un autre qui était entré le dix-huitième jour de la maladie et qui succomba à un ramollissement gris; enfin, un autre âgé de 55 ans et qui avait une pneumonie traumatique avec fractures de plusieurs côtes..... Ce qui nous fait apercevoir, entre les onze cas de mort, neuf sujets qui, dans la marche habituelle de ces affections, succombent malgré les traitements les plus énergiques.

Le résumé de ces observations se trouve condensé dans un tableau des plus instructifs. Le cadre en est bien conçu au point de vue pratique, car il met sous les yeux du lecteur des éléments d'appréciation de la plus haute importance. Indépendamment des divisions principales, des abréviations particulières nous apprennent si le malade a été saigné; s'il a eu des sanguines; si la pneumonie était simple ou compliquée; si elle était à droite ou à gauche, au sommet ou à la

base ; si le traitement spécial a été isolé ou accompagné d'autres moyens thérapeutiques.....  
Les divisions principales nous font connaître :

- 1° La date de l'entrée ;
- 2° L'âge du malade ;
- 3° La profession ;
- 4° La date de l'invasion de la maladie ;
- 5° Le siège, l'étendue de la lésion ;
- 6° Le traitement, les doses ;
- 7° L'époque à laquelle on a commencé à donner des aliments ;
- 8° L'époque où l'on a cessé la médication ;
- 9° La date de la sortie, ou du décès dans les cas de mort.

La deuxième partie de cette thèse traite des contre-indications particulières, principalement par rapport à la médication antiphlogistique et à la médication rasorienne.

Dans un troisième article, Poyet énumère les indications spéciales de la pneumonie aiguë compliquée, soit d'un état bilieux, soit d'un état ataxique, adynamique ou intermittent. Enfin, il termine par quelques considérations sur la pneumonie consécutive.

Il conclut, avec beaucoup de raison, qu'il ne faut pas se borner uniquement à considérer la

lésion locale, à employer une recette, une formule..... On ressemblerait, dit-il, pour employer une comparaison du professeur Lordat, à celui qui soutiendrait que le rire est partout le même; qu'il ne diffère qu'en ce qu'on peut rire un peu plus ou un peu moins. Que voit-on de semblable dans le rire de gaieté, le rire ironique, le rire malin, le rire sanglant. Il n'y a de ressemblance, dans tout cela, que l'acte de tendre les lèvres et de laisser les dents à découvert. Cependant qui se tromperait et prendrait le rire du dédain, pour un rire de bienveillance? Il faut donc tenir compte encore d'une foule d'autres inconnues dont le médecin doit chercher la valeur, au moins approximative, pour obtenir une solution satisfaisante, dans le problème thérapeutique de la pleuro-pneumonie aiguë.

La thèse dont je viens de vous donner un aperçu, Messieurs, avait donné lieu à une discussion très-animée et très-sérieuse. Elle avait pour appréciateur un homme profondément versé dans la question, le professeur Rousseau. Il félicita Poyet sur son travail et ajouta quelques paroles des plus flatteuses pour les professeurs et les maîtres de notre collègue. C'était avec un noble sentiment d'émulation, Messieurs, que l'Ecole de Lyon enregistrait ces témoignages solennels d'estime qui s'étaient renouvelés devant la Faculté de Médecine de Paris, à l'occasion de

quelques dissertations inaugurales assez remarquables pour honorer leurs auteurs en même temps que les maîtres à l'école desquels ils s'étaient formés. Je choisirai mes exemples dans les noms de ceux qui ne sont plus et dont nous sommes glorieux de cultiver la mémoire: les professeurs Brachet, Bonnet, Pointe, Colrat, Roy, et parmi leurs élèves, les docteurs Delarue, Andrieux, Devay, Paul Brun, Mermet, Poyet, qu'une mort prématurée a ravis trop jeunes à la société.

Messieurs, je viens de suivre Poyet depuis sa sortie de la maison paternelle ; de l'accompagner au collége, à l'école de médecine, dans les hôpitaux. Je viens de vous le montrer surmontant les dernières épreuves et obtenant le diplôme de docteur en médecine. Le voilà prêt à faire, dorénavant, partie active de la société et à entrer en lice dans cette arène de combat qu'on appelle la bataille de la vie. Véritable bataille, en effet, qui va se livrer au grand jour, en face de nos concitoyens, mais qui, pour nous, surtout se livre, bien davantage et bien mieux encore, sous l'œil vigilant de notre conscience et sous les regards de Dieu.

C'est qu'en effet, nos devoirs professionnels sont de l'ordre le plus élevé t touchent aux lois de la morale la plus pure. Ils relèvent presque exclusivement de notre conscience ; aussi échappent-ils en général au contrôle de nos semblables

et, trop souvent, mal appréciés, ils n'attirent pas sur quelques-uns d'entre nous des droits justement mérités à l'estime et à la considération publique. Mais leur accomplissement n'en est pas moins cher et attrayant. Il trouve, dans les jouissances du cœur et de l'âme, nos principaux mobiles d'encouragement, de satisfaction et de récompense.

J'ai pensé, Messieurs, que l'occasion se présentait d'entrer ici dans quelques considérations générales sur la profession médicale, sur son but, sur les devoirs qu'elle impose, sur les relations qu'elle met en œuvre..... Nous verrons ensuite comment notre confrère a envisagé sa mission ; comment il l'a remplie ; la trace qu'il a laissée de son passage au milieu de nous, et le sentiment que nous devons conserver de sa conduite et de son souvenir.

J'ai dit mission, Messieurs, c'est qu'en effet, elle est des plus sublimes celle qui convie l'homme au soulagement de ses semblables. Dans les nations païennes, les médecins passaient pour communiquer avec les immortels, pour avoir reçu des dieux le don et les moyens de guérir.  
« Esculape, dit, quelque part, Chateaubriand, » est le seul héros de la fable dont la raison « pardonne les autels. » Comme par une filiation naturelle de ces idées, les premiers peuples chrétiens cherchèrent auprès des ministres de la

religion, des remèdes pour leurs maux. Le christianisme fonda les premiers hôpitaux; multiplia leurs établissements; pourvut aux besoins des malades et des infirmes; créa des ordres religieux, des frères, des sœurs de charité voués au soulagement des malades; éleva même des chaires pour l'enseignement de la médecine.

Mais arrivons à notre époque et cherchons à pénétrer ces questions vitales de l'essence et de la dignité de la médecine, de ses mobiles, de son but, de ses institutions, etc., à un point de vue exclusivement pratique et professionnel. Un instinct naturel nous porte vers l'être qui souffre et nous pousse à le secourir. Si c'est notre semblable, l'instinct devient plus énergique et constitue un véritable désir. Mais sous l'influence des préceptes de l'évangile: « *Aimez-vous les uns les autres.... Aimez votre prochain comme vous même.... Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fut fait à vous même....* » ce besoin de notre nature, cet instinct, ce désir ont subi une transformation complète. C'est alors un sentiment réfléchi, la notion d'un devoir, et ce sentiment plus ou moins énergique, selon les individus, décide du choix de la profession médicale.

J'ai retenu de mes lectures une appréciation philosophique dont j'ai recherché bien des fois le passage, et qui a fait une impression profonde dans mon esprit. Il est emprunté à Joseph de Maistre.

— Dans un dialogue des Soirées de Saint-Pétersbourg, après avoir parlé de la poésie des psaumes et cité quelques versets du roi David, un de ses interlocuteurs lui fait observer qu'ayant lu ce psaume, il est tout étonné de ne pas y avoir découvert les beautés, ni même envisagé les pensées qu'on vient de lui signaler. « Ce phénomène, » ajoute le comte, tient à la théorie des idées innées. Quoiqu'il y ait des notions originnelles communes à tous les hommes, sans lesquelles ils ne seraient pas hommes et qui sont en conséquence accessibles ou plutôt naturelles à tous les esprits ; il s'en faut néanmoins qu'elles le soient toutes au même point.

« Il en est, au contraire, qui sont plus ou moins *assoupies*, et d'autres plus ou moins dominantes dans chaque esprit ; et celles-ci forment ce qu'on appelle le caractère ou le *talent*. Or, il arrive que lorsque nous recevons par la lecture une sorte de pâture spirituelle, chaque esprit s'approprie ce qui convient plus particulièrement à ce que je pourrais appeler son *tempérament intellectuel*, et laisse échapper le reste. De là vient que nous ne lisons pas du tout les mêmes choses dans les mêmes livres ; ce qui arrive surtout pour l'autre sexe comparé au nôtre, car les femmes ne lisent point comme nous. »

C'est un phénomène moral analogue et du même ordre qui développe, plus profondément chez nous, les diverses aptitudes professionnelles. Pour moi, telle est la cause qui préside à certaines destinées humaines irrésistiblement entraînées vers le sentiment du beau, du juste, du bien... la carrière militaire... celle des beaux-arts... celle de l'enseignement... la chaire... le barreau... la tribune... la poésie... nous en fournissent des exemples. Parmi les professions appelées libérales, la médecine se présente en première ligne..... Enfin, si nous pénétrons plus avant dans l'essence de cette dissertation, nous arrivons à la mission du dévouement par excellence, celle du prêtre..... celle de la sœur de charité.....

Je viens, Messieurs, de vous indiquer, pour ce qui concerne notre noble profession, la source d'où elle dérive, son inspiration, son idéal, son principe si vous aimez mieux. Maintenant, entrons dans l'ordre des faits; jetons un coup d'œil sur notre constitution politique et sociale, et voyons quelle place est réservée à cette profession; quelle position lui est préparée; quels rapports s'établissent entre le médecin et les malades, entre le médecin et ses concitoyens, entre le médecin et ses confrères.

La place qui nous est faite dans la société est des plus élevées, car elle est toute de confiance, d'honneur et de dévouement. Mais à nous de

pouvoir y monter et de savoir nous y maintenir. C'est ici le lieu de dire ce que nous demandons au médecin qui aspire à cette place, afin qu'il puisse l'occuper dignement.

Les garanties de savoir et d'honorabilité sont les premières conditions requises. Nous avons besoin d'une instruction solide par ses bases. Il est à désirer qu'elle ait reçu l'appui d'une éducation saine, honnête et religieuse, puisée sous le toit paternel. Heureux les temps, Messieurs, où les professions se transmettaient de père en fils, comme un héritage qui constituait la part opime des biens de la famille. Le fils puisait, dans les traditions léguées par ses pères, des exemples de pratique, de savoir et de dévouement. Avant de terminer ses études classiques, il apprenait de son père le savoir-vivre médical et il en recevait des leçons journalières de probité. Aujourd'hui encore, nous voyons en général les enfants, dont les pères ont pratiqué la médecine, apporter dans cette carrière une aptitude plus spéciale, l'honorer par leur conduite et s'y faire remarquer parmi leurs confrères.

Les études médicales sont longues; elles sont ardues et difficiles entre toutes les études. *Ars longa* disait Hippocrate, plus particulièrement, adonné à la pratique de l'art. Que dirait-il aujourd'hui en face des exigences et des conquêtes de la science moderne? Mais il est un choix à faire dans notre science comme ailleurs.

Destiné à la pratique régulière et ordinaire de la médecine, que le nouvel adepte commence par de fortes études anatomiques et physiologiques; que chaque jour depuis le commencement jusqu'à la fin de ses cours, il suive avec régularité les cliniques chirurgicales, médicales et obstétricales. Enfin, qu'il cherche à se faire une place dans la jeunesse militante des hôpitaux, d'abord comme élève externe, ensuite comme interne un peu plus tard. Il serait à désirer que l'internat des hôpitaux fut transformé en un stage obligatoire pour tous les docteurs en médecine, pendant un temps déterminé, avant de commencer leur pratique.

Nos études comportent dans leurs détails des sujets qui exigent de l'élève une certaine maturité d'âge et de caractère. Il convient que le baccalauréat es-sciences soit exigé avant de délivrer la première inscription, afin que l'attention toute entière soit portée et concentrée sur les choses médicales proprement dites. C'est donc vers 19 ou 20 ans que commencent ces études. Nous souhaitons qu'elles se continuent le plus tard possible..... jusqu'à 26 ans au minimum..... jusqu'à 28 ans, serait mieux encore. Si le concours peut lui procurer une place dans les hôpitaux, il y aura pour lui tout avantage à y prolonger ses études, à y approfondir son instruction pratique.

L'étude de nos rapports sociaux constitue la déontologie médicale. Trois auteurs recommandables se sont appliqués, pendant ces dernières années, à nous en retracer les éléments et à nous en présenter un corps de doctrine aussi instructif qu'intéressant. Je veux citer Huffeland, Forget et le docteur Max Simon. Les considérations dans lesquelles ils sont entrés, sont pleines de convenances pratiques, de dignité et d'appréciations d'une application journalière. — Je n'ai pas ici la latitude suffisante pour entrer dans des détails. Je me bornerai à résumer la question, à la condenser dans des axiomes.

Je vous rappellerai donc que nos rapports vis-à-vis de nos malades, reposent toujours sur cette vérité : que nous devons le concours de toutes nos connaissances, de tout notre ascendant médical à ceux qui souffrent, indépendamment pour eux de toute distinction de fortune, indépendamment pour nous de toute considération personnelle ou de convenance. C'est le principe du dévouement professionnel.

Vis-à-vis de la société, nous devons sauvegarder l'honorabilité et les intérêts de notre corporation. C'est le principe de la dignité professionnelle.

Vis-à-vis de nos confrères, nous devons nous considérer comme les membres d'une même

famille dont tous les intérêts et toutes les affections sont solidaires. Source intime de concorde, d'estime et d'amitié; c'est le principe de l'association professionnelle.

Reportons maintenant nos regards vers la carrière médicale parcourue par notre confrère. — En quittant Paris, il était allé se fixer à Feurs, où il employa les vingt dernières années de sa vie au soulagement de ses semblables avec une activité sans pareille et avec un dévouement qui ne se démentit jamais. Il était arrivé dans une contrée qui avait sa constitution médicale particulière, et dans ses débuts Poyet avait éprouvé quelques déceptions cliniques. Combien j'estimais sa bonne foi scientifique quand je lui entendais raconter, avec candeur, ses premiers écueils et faire, avec modestie, la part de son inexpérience sur le nouveau théâtre où il venait de faire ses débuts.

Mais ces premières difficultés de la pratique médicale furent bientôt aplaniées, grâce à la sagacité de son coup d'œil, aux précautions qu'il mit en œuvre, aux conseils dont il s'entoura. Cette circonstance fut pour Poyet une raison de ne pas interrompre ses études médicales et de s'y livrer avec une nouvelle ardeur. C'est alors qu'il conçut la pensée de faire des recherches sur la topographie hygiénique de la plaine du Forez.

Ce travail est le plus important qu'il nous ait laissé. Présenté, pour la première fois, au Congrès scientifique de Saint-Etienne, il lui tint lieu, quelques semaines plus tard, du mémoire qui était exigé pour faire partie de notre Société médicale, et parut dans nos annales.

Cette monographie, fruit de quinze années d'études laborieuses, d'observations attentives et de nombreuses recherches bibliographiques, est une nouvelle preuve de l'esprit judicieux et éminemment pratique de notre confrère. Destiné à exercer la médecine dans un pays nouveau pour lui, il s'inspire des conseils d'Hippocrate et se pénètre de cette grande vérité : que le premier devoir du médecin en arrivant dans une contrée, est d'en connaître l'hygiène et d'en étudier la phisyonomie médicale. Ce fut aussi la première tâche que Poyet s'imposa en arrivant à Feurs.

Les ouvrages qui pouvaient l'aider dans cette étude, il les choisit et en fit une lecture approfondie ; il consulta les personnes familiarisées avec les questions d'assainissement et d'hygiène publique du Forez, les ingénieurs, les administrateurs ; il lut tous les mémoires spéciaux écrits sur la matière ; mais il chercha surtout à se concilier la bienveillance de confrères plus âgés, avec lesquels il se trouvait dès lors en relation, qui mieux encore pouvaient l'encourager dans son œuvre, enrichir

ses documents et le guider dans la pratique de l'art.

Quelques parties de ce travail intéressent le médecin d'une manière plus spéciale. Ce sont celles relatives à l'influence que subissent certaines affections dans la plaine du Forez, et aux maladies particulières qu'engendre la disposition physique de la contrée. On lira avec intérêt les articles consacrés aux miasmes paludéens, à la chloro-anémie palustre, à la fièvre intermittente, etc. Les considérations dans lesquelles est entré notre confrère se trouvent toutes marquées au coin d'une saine pratique. On s'aperçoit déjà que ses idées médicales ont mûri au contact de ses nouveaux malades. En comparant ce travail avec sa thèse inaugurale, on découvre une appréciation plus sage des indications morbides et de la valeur des médicaments. Il est devenu plus avare de la saignée; il a mieux étudié les préparations antimoniales et mieux compris l'importance du tartre stibié, dont l'oxide blanc d'antimoine n'est plus qu'un adjuvant, ou un succédané dans les cas moins graves.

Les développements dans lesquels il s'est étendu à propos de la fièvre intermittente paludéenne, lui ont fourni l'occasion d'aborder la question relative à ses nombreuses transformations; à la fièvre pernicieuse d'abord, puis aux nombreuses modifications connues sous le nom de fièvres in-

termittentes larvées. — Ces accidents morbides ne sont pas tous également graves; mais dans quelques circonstances ils présentent des symptômes de la plus haute gravité, et menacent en peu d'heures la vie des malades. Il est donc de la plus haute importance pour le praticien de bien en reconnaître la nature, d'en prévoir la marche insidieuse et l'issue parfois redoutable, afin d'agir avec énergie et promptitude et de prévenir à temps l'entourage du malade. Poyet a tracé ce chapitre avec une main exercée.

Il s'étend ensuite, avec complaisance, sur une gingivite pultacée et contagieuse qui est endémique à Feurs. Chaque année, dit-il, 2 ou 300 de ces malades se présentaient à son observation. Cette affection se produit chez les sujets soumis à l'humidité et à de mauvaises conditions hygiéniques. Elle a plusieurs traits de ressemblance avec la stomatite mercurielle et avec le scorbut. Mais elle diffère de la première sous le rapport étiologique et sous celui de l'odeur différente de l'haleine. Elle diffère du scorbut par la présence de la couche couenneuse, la contagion, la solidité des dents et la localisation de la maladie. Le traitement consiste dans l'emploi des dentifrices, dans les applications topiques mais légères, avec de l'acide hydrochlorique étendu, des lotions avec de l'eau salée, des collutoires boratés et, au besoin, la cautérisation. Malgré

l'opinion de l'auteur, je pense que cette gingivite n'est autre qu'une manifestation spéciale du scorbut, modifiée par l'intoxication palustre.

Poyet passe ensuite rapidement sur les hémorragies internes et sur quelques autres affections d'une importance secondaire. Il n'a pas oublié de nous parler des eaux minérales locales ; mais il ne s'y est pas arrêté suffisamment, et nous regrettons qu'il ne nous ait pas fait connaître les résultats de son expérience en ce qui concerne cette branche, aujourd'hui, si importante de la thérapeutique.

Ce mémoire se termine par un chapitre consacré à la prophylaxie des accidents palustres. Il examine successivement les moyens dont dispose l'hygiène locale et ceux que l'hygiène publique devrait adopter pour arriver à l'assainissement de la plaine et à la destruction du miasme génératiceur des maladies paludéennes.

A côté de cette monographie, figure avantageusement un mémoire sur le traitement des fractures et de diverses lésions traumatiques des membres à l'aide du *coussin bivalve*, appareil de contention des plus simples et des plus portatifs.

Ce travail dont vous avez écouté la lecture avec tant d'attention, a suscité dans notre Société une discussion des plus intéressantes, où nous avons pu apprécier le mérite de la découverte et ses nombreux avantages. Le docteur Beroud a dit,

avec raison, que c'était le travail le plus important dont nos annales avaient été enrichies en 1865. « Perfectionner et vulgariser un moyen simple et commode de panser les fractures, » obtenir provisoirement, et souvent pour toute la durée du traitement, l'immobilité des fragments, se livrer à une étude minutieuse des matériaux nécessaires et de leur quantité, et pardessus tout cela, se montrer chirurgien éminent dans l'appréciation de toutes les variétés de fractures, voilà ce qu'a fait notre collègue de Feurs et ce qui rend tout éloge superflu. » Aujourd'hui que Poyet n'est plus, nous ne craignons pas de blesser sa délicatesse en rappelant avec quelle déférence il a rapporté tout le mérite et tout l'honneur de cette pratique au docteur Laurencey mort depuis quelques années déjà, et dans la clientelle duquel l'occasion lui avait été donnée d'étudier ce mode ingénieux de pansement.

Poyet a encore communiqué à cette Société quelques observations de médecine et de chirurgie pratique qui sont consignées dans nos annales. Malgré son éloignement de St-Etienne, il venait régulièrement à nos séances, et son nom se trouve souvent mêlé dans nos discussions médicales.

Au début de sa pratique, il s'était fait connaître, de bonne heure, par des cures chirurgicales et par quelques opérations importantes qui étendirent rapidement sa réputation, dans tout le pays.

Après quelques années, il était arrivé à occuper la première position médicale de Feurs et de tout le pays dont cette ville représente le centre agricole et commercial. Disons-le à son éloge, cette réputation avait été laborieusement acquise ; elle était justement méritée ; aussi ne se démentit-elle jamais. Médecin, Poyet fut toujours digne de ce nom, tant qu'il resta au chevet de ses malades et jusqu'à la fin de sa carrière. Ses rapports, vis-à-vis de ses confrères, étaient également des mieux établis, et vis-à-vis du corps médical, son honabilité ne supporta jamais la plus légère atteinte. Enfin, après une existence noblement remplie par le travail, n'oublions pas d'ajouter qu'un prêtre est venu le visiter sur son lit de douleur, et que la religion a pu adoucir les angoisses de sa dernière heure.

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'il y ait toujours une ombre à signaler dans le tableau de la vie humaine, et nous exposer à être incomplets s' nous venions à oublier cette antique vérité : *errare humanum est.....* Ainsi, convient-il de vous avouer quelques défaillances ; car les louanges exagérées nuisent à celui qui les donne, sans procurer aucun avantage à celui qui les reçoit. Dans la ville qu'il habitait et dans tout le pays qu'il parcourait incessamment pour y exercer sa profession, Poyet s'était créé d'honorables relations et s'était acquis une part légitime

d'influence. Mais ces bonnes relations, il eut le tort de ne pas les étendre davantage, de ne pas les cultiver avec assez de soin. Son influence aurait pu se fortifier et grandir considérablement; mais il n'en connaissait pas tout le prix; il en négligea les sources et il en perdit insensiblement le prestige. Dans les conditions particulières où il se trouvait, Poyet aurait pu concevoir de nobles ambitions. Une personne, honorablement placée à Feurs, et qui l'a beaucoup connu, qui mieux que toute autre était à même de l'apprécier, à cause de leurs nombreux rapports communs, me disait un jour que Poyet aurait pu aspirer aux distinctions les plus flatteuses et arriver, peut-être, aux fonctions publiques les plus élevées par le suffrage de ses concitoyens.

Mais l'exercice de la médecine, à la campagne, présente ce côté défectueux que les exigences de la profession médicale absorbent tous les loisirs de l'homme de l'art, épuisent ses forces par l'excès des fatigues physiques, et ne lui rendent pas en compensation les jouissances morales et intellectuelles qu'il rencontrerait dans une grande ville. Ici le travail du cabinet, la préparation des concours, l'accès des réunions scientifiques, la fréquentation journalière d'une clientèle mieux choisie, le contact incessant de la bonne société épurent l'éducation et forment le goût en même temps que se perfectionne la culture de l'esprit.

Dans un semblable milieu, il est permis de croire que Poyet aurait vu sa position sociale s'élever au niveau de celle qu'il sut acquérir, si honorairement, dans le corps médical. Au contraire, il épuisa, sans fruit, les ressources de son organisation et de sa santé; enfin, il éprouva des malheurs domestiques qui empoisonnèrent son existence.

On dit que l'on doit la vérité aux morts. Un axiome si aride est, selon moi, emphatique et déclamatoire. C'est une proposition qui a pu sortir de la bouche d'un rhéteur; elle sortira difficilement de celle d'un médecin. La nôtre n'avait à faire entendre, ici, que des paroles de regret, d'estime et d'amitié; d'ailleurs la vérité n'appartient qu'à Dieu. Pour nous, habitués au spectacle des souffrances humaines, nous sommes appelés, par la nature de nos études, à rechercher ces lois mystérieuses de la distribution des maux et des peines, de leur reversibilité, de leur causalité au physique comme au moral. Notre caractère devient indulgent malgré nous; il se trouve peu à peu dominé par la bienveillance et le sentiment de la pitié. Tout nous ramène, invinciblement, vers un naturel doux et compatisant, qualités que je considère comme les attributs indispensables du médecin.

Vous partagerez, je l'espère, tous comme moi, Messieurs, cette dernière pensée que j'énonce au

souvenir de François Poyet. « Quand un homme a consacré sa vie au soulagement de ses semblables, et qu'il leur a été ravi par la mort, il est juste qu'un témoignage de respect et de reconnaissance se manifeste auprès de sa tombe, et que des voix sympathiques saluent, d'un adieu suprême, celui qui vient de disparaître. »

St-Etienne, imprimerie de J. PICON, rue Brossard, 9.